# Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **1 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

**10 JANVIER 2008** • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 ( conv. in L. 27/02/2004 n° 46 ) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LV année • N. 18015





www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it


EDITORIAL

## *Retrouvons nos valeurs éthiques et morales originelles*

**Guido Cesal**

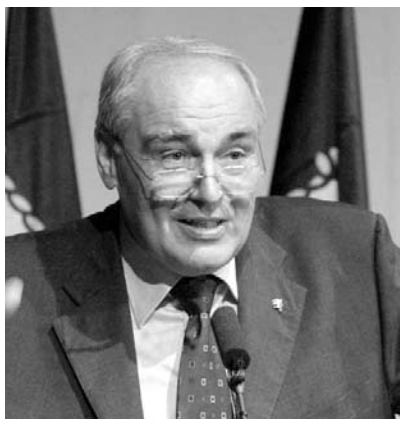

Il faudrait de temps en temps relire les articles 1 et 2 du Statut de l'Union Valdôtaine pour reprendre l'esprit originel du mouvement, pour renforcer notre conscience dans l'action quotidienne et pour poursuivre sans hésitations les finalités indiquées. Le respect de ces principes doit en effet représenter l'engagement principal de tous les adhérents. Le retour aux origines, le retour à la source idéologique de ce phénomène populaire, qui est représenté par l'Union Valdôtaine, m'est souvent demandé par certains anciens unionistes qui considèrent que l'action actuelle n'est pas toujours respectueuse des caractères distinctifs originels. Je ne me cache pas du tout qu'il s'agit de soucis et de tracas qui sont de ma responsabilité et auxquels je voudrais donner des réponses, bien conscient des difficultés inhérentes à une tâche d'une telle ampleur.

Depuis longtemps la démarche du mouvement s'est étroitement liée avec la gestion du pouvoir et nous avons souvent confondu la politique avec l'administration, la pensée avec l'action, le projet avec son exécution. Au lieu de renforcer la primauté de la politique sur la composante administrative nous avons subi un processus contraire et nous avons fréquemment adopté les choix de place Deffeyes au lieu de les déterminer avenue des Maquisards.

C'est le paradoxe d'un grand mouvement qui a subi une identification avec sa composante la plus pragmatique et concrète mais aussi la


SUITE PAGE 8


Conférence de presse de fin d'année

# Rapport annuel 2007

**Le président de la Région Luciano Caveri** et le président du Conseil de la Vallée Ego Perron ont rencontré les journalistes, au cours de la traditionnelle conférence de presse de fin d'année, le vendredi 21 décembre dernier dans la salle des conférences du Grand Hôtel Billia, à Saint-Vincent. Les assesseurs régionaux ainsi que les membres du Bureau de la Présidence du Conseil régional participaient également à ce rendez-vous annuel. La rencontre s'est déroulée selon la tradition mais avec plusieurs nouveautés : en premier lieu, les discours introductifs des deux présidents, qui se sont présentés d'une façon très informelle sur deux fauteuils isolés sur la scène, comme dans un « talk show », avant de présenter les assesseurs et les activités achevées et prévues. La nouveauté la plus importante de cette édition se basait sur des vidéos de présentation des activités régionales qui ont illustrés les discours des différents assesseurs, bien résumés également dans la brochure *«Le Petit Dico de la Région 2007»*, s'agissant d'une publication d'une centaine de pages. Après l'ouverture réservée au président Caveri, la brochure consacre un ample espace aux membres de l'Exécutif, et aux événements les plus importants de l'année (parmi lesquels le Protocole d'entente pour la constitution de l'Eurorégion Alpes Méditerranée et la Fête de la Vallée

d'Aoste). Le Président Caveri, dans son introduction, a déclaré qu'*«un programme politique implique un rapport correct avec les électeurs. Il s'agit d'un fondement qui a été à la base de toutes mes actions dans les différentes fonctions que j'ai assumées durant ces années. Voilà pourquoi je suis heureux de pouvoir dire, à quelques mois de la fin de la législature, que la Junte Caveri a respecté et est en train de respecter ce qui a été convenu avec le Conseil de la Vallée».*

Par contre, pour souligner et rappeler l'activité du Conseil régional et des commissions, la présidence de l'assemblée a présenté une brochure, *«Rapport d'activité 2007»* d'environ 90 pages riches d'informations.

En bref, le Président Ego Perron a confirmé sa conviction que *«le Bureau de Présidence, ainsi que le Conseil de la Vallée tout entier, ont travaillé, d'une façon correcte, dans les directions les plus diverses afin que cette institution puisse être plus proche de la communauté valdôtaine. Je crois également que le Conseil de la Vallée, cette année aussi, a accompli son rôle institutionnel, non seulement législatif mais aussi de proposition pour le développement de notre région afin que ses habitants puissent y trouver le bien-être et la prospérité».* L'assemblée s'est réunie 87 fois, a abordé 818 thèmes (37 projets de loi et 159 délibérations) pour un total de 321 heures de débat; en ce qui concerne les commissions: 152 réunions, pour un total de 399 thèmes abordés. Parmi les décisions les plus importantes, il faut souligner l'approbation des réformes électorales, au mois d'avril dernier, qui seront à la base des élections régionales du mois de juin prochain.

# Rollandin : ce n'est pas une candidature quelconque

**Claudio Brédy**

**Dans cette période,** le Comité Fédéral a abordé le thème du règlement électoral, qui doit établir les règles pour composer la liste du Mouvement et les conditions que les candidats potentiels doivent remplir pour en faire partie. Une proposition de règlement sera bientôt soumise au Comité et ensuite au Conseil Fédéral. Mais c'est un autre argument qui a animé la discussion politique pendant ces dernières semaines : la démission d'Augusto Rollandin, président de la CVA, et sa disponibilité à être un candidat de l'UV aux prochaines élections régionales.

Rollandin n'est pas un personnage quelconque : c'est un homme qui a beaucoup donné au Mouvement à l'intérieur duquel il a toujours joué un rôle de protagoniste, en remplissant toutes les fonctions les plus importantes, au sein de l'UV et des institutions. Son influence à l'intérieur du Mouvement a été et est encore considérable, c'est un des leaders protagonistes des trente dernières années de l'histoire unioniste, y compris la saison plus récente, celle dont nous nous rappelons tous comme l'une des plus difficiles et dont nous connaissons bien les conséquences (crise interne et défaite aux élections politiques). C'est pour cela qu'il serait hypocrite de considérer sa candidature comme une question de routine et qui concerne seulement sa section d'appartenance. En effet, tout en respectant le rôle des sections et les règles du Mouvement en ce qui concerne la formation de la liste, cette candidature est une question sur laquelle les organes de l'UV ont, à mon avis, le devoir, en ce moment très particulier et délicat de notre histoire, de réfléchir et d'en évaluer l'opportunité, parce que c'est un choix qui peut avoir de fortes répercussions,


SUITE PAGE 8


## Les vendredis entre culture, économie-sociale et politique

Par l'organisation
de la section de l'U.V.
de Charvensod

**Vendredi 18 janvier 20h30**
Salle de réunion
Maison Communale
*Energie renouvelable:*
*les installations de biomasses*
*en Vallée d'Aoste*
Ing. Enrico De Girolamo
Directeur Général société S.E.A.

**Vendredi 25 janvier 20h30**
Salle de réunion
Maison Communale
*Union Valdôtaine: passé,*
*présent et futur*
Carlo Ferina - Historien
Joseph Rivolin - Historien

**Vendredi 8 février 20h30**
Salle de réunion
Maison Communale
*Eau: la discussion sur la "propriété", les dispositions*
*de la loi sur la mise en œuvre*
*du Statut Spécial de la R.A.V.A.,*
*son exploitation énergétique*
Dr. Augusto Rollandin: Membre
de la Commission paritaire
Etat-Région

* * * *

Par l'organisation
de la bibliothèque de la
commune de Charvensod

**Vendredi 1er février 20h30**
Bibliothèque Communale
*Les sources douces: soluzioni*
*tecniche e forme contributive*
Ing. Lorenzo Frassy A.R.P.A.

# Aperçu des décisions du Gouvernement régional : séance du jeudi 27 décembre

**PRÉSIDENCE DE LA RÉGION:** Le Gouvernement a approuvé l'acquisition par économie du service d'information «Televideo regionale Rai» de la Région autonome Vallée d'Aoste et du service « Viabilità » des télétextes régionaux du Piémont et de la Lombardie pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2008 et a engagé une dépense de 33 696 euros à cet effet. Il a ensuite entériné le schéma de protocole d'accord entre la Région autonome Vallée d'Aoste et l'Associazione Italiana per l'Informatica e il Calcolo Automatico-AICA pour la mise en œuvre de formes de collaboration visant à la diffusion sur le territoire régional des compétences et des connaissances liées à l'utilisation des technologies informatiques. Le plan annuel de formation du personnel régional 2008 a été approuvé et une enveloppe de 358 000 euros a été débloquée à cet effet.

**AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES**: L'Exécutif a fixé à 7 470 500 euros la partie de cofinancement à la charge de la Région qui sera versé à l'Agenzia per le erogazioni in agricoltura (AGEA) pour la mise en œuvre des mesures du programme de développement rural 2007-2013. Dans le cadre du Plan de développement rural 2000/2006, une aide d'un montant de 739 270 euros a été octroyée à la coopérative «La Crotta di Vegneron» de Chambave au titre de la construction d'un bâtiment destiné à la vinification.

**ACTIVITÉS PRODUCTIVES ET POLITIQUES DU TRAVAIL:** Le Gouvernement a approuvé les modalités et les critères de répartition, de distribution et d'attribution des quotas de carburant en exemption fiscale au titre de l'année 2008. Un montant de environ 1 471 000 euros a été engagé pour verser les sommes restantes octroyées au titre des subventions 2007 aux entreprises Dora Spa, Ribes ricerche e formazione Scrl, CAS Spa, Via delle Indie Srl et Gps standard Spa. L'Exécutif a approuvé le financement de deux projets de recherche industrielle ayant fait l'objet des demandes de subvention présentées par la Nuova Ceval Srl d'Aoste et par la Olivetti-I-Jet Spa d'Arnad; une enveloppe de 1 314 441 euros a été débloquée à cet effet. Conformément aux nouvelles dispositions en matière d'actions régionales pour la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie, des subventions d'un montant total de 1 250 000 euros ont été accordées à dix sujets au titre de la mise en place d'installations de démonstration.

**BUDGET, FINANCES, PROGRAMMATION ET PARTICIPATIONS RÉGIONALES**: Aux termes de la loi régionale n° 16/1996, le Gouvernement a adopté le plan opérationnel annuel 2008 pour la programmation, l'organisation et la gestion du système régional d'information. L'Exécutif a adopté la convention-cadre entre la Région autonome Vallée d'Aoste et la société IN.VA. Spa en matière de réalisation et de gestion du système régional d'information pour la période 2008-2012. Dans le cadre du protocole d'accord entre la Région et Telecom Italia, le Gouvernement a décidé de financer l'Agence USL de la Vallée d'Aoste, pour la réalisation des projets de téléassistance et d'accès aux dossiers radiologiques par Internet, et de confier à IN.VA. Spa l'étude de faisabilité relative à la conception et au développement de composantes communes et transversales. Un montant de 1 970 300 euros a été engagé à cette fin.

**ÉDUCATION ET CULTURE:** Le Gouvernement a créé le Registre régional des constructions scolaires et universitaires. Il a ensuite approuvé la participation de sept enseignants au stage de formation «Atelier d'écriture autobiographique», qui se tiendra à Aix-en-Provence les 24 et 25 janvier prochains, dans le cadre des Journées internationales de la Francophonie 2008. L'Exécutif a renouvelé pour 2008 la convention passée entre la Région autonome Vallée d'Aoste et l'association Torino Città capitale europea pour la vente à tarif réduit de billets d'entrée dans les châteaux et pour les expositions organisées par l'Assessorat.

**SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES**: Le Gouvernement a autorisé l'Agence USL de la Vallée d'Aoste à ouvrir un dispensaire consacré à la médecine de montagne, à Aoste, au n° 3 de l'avenue de Genève. Par ailleurs, il a établi - pour l'année académique 2007/2008 - la liste des disciplines pour lesquelles des médecins spécialistes sont nécessaires en vue de l'ouverture de postes de formation réservés et de la passation de contrats de formation spécialisée. Il a engagé à cette fin une dépense de 377 350 euros. La Società Cooperativa Interactive Onlus de Villarreggia a été chargée de la mise en œuvre du projet expérimental «Luna-Park Vallée: laboratoire de réhabilitation sociale pour les personnes souffrant de troubles envahissants du développement» destiné aux personnes atteintes d'autisme, du 1er janvier au 30 août 2008, et un montant de 74 950 euros a été débloqué à cet effet.

**TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT ET OUVRAGES PUBLICS**: L'Exécutif a approuvé les procédures techniques et administratives relatives à l'octroi, par la Région, de sous-concessions de dérivations d'eau de surface à usage hydroélectrique. Une enveloppe de 606 334 euros a été débloquée pour le triennat 2007-2009 au titre de la nouvelle dotation financière afférente à la réalisation du projet d'élargissement du croisement de la route régionale n° 17 et de la route communale de Gorrey, à Roisan. Par ailleurs, la délibération inhérente à l'approbation – aux termes de la LR n° 21/2004 - d'un programme de travaux d'intérêt régional sera transmise au Conseil régional.

**TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS**: Le Gouvernement a octroyé des aides d'un montant global de 77 709 euros à des associations sportives au titre de l'organisation de différentes manifestations dont la seconde édition de la compétition internationale de snowboard et de free style Red bull snowpalio , programmée à Cervinia le 29 février et le 1er mars 2008. L'Exécutif a également approuvé la réalisation, par les agences Saatchi&Saatchi Spa de Rome et Zenithoptimedia Group Srl de Milan, d'une campagne publicitaire sur le marché italien, pour la saison estivale et hivernale 2008. A cet effet, une somme de 2 400 000 euros a été engagée. Par ailleurs, il a donné son feu vert à la réalisation, par l'agence Dbd Nouveau Monde – Snell & Associés d'Annecy, d'une autre campagne publicitaire sur les marchés français, belge et suisse francophone, pour la saison estivale et hivernale 2008. La somme engagée à ces fins s'élève à 1 040 000 euros. Enfin, des prêts à taux bonifié ont été accordés à deux entreprises de tourisme et d'accueil et à une entreprise commerciale et des aides en capital ont été octroyées à 13 entreprises de tourisme et d'accueil, pour la somme de 231 743 euros.

# Séance du vendredi 21 décembre

**PRÉSIDENCE DE LA RÉGION:** Le Gouvernement a approuvé la réalisation – par l'Association romaine La Maieutica–Ricerca e Formazione – de la campagne de communication «Je vis la nuit – Actions de prévention des accidents de fin de semaine dus à l'abus d'alcool» et a engagé la somme de 18 800 euros à cet effet. Par ailleurs, il a entériné la publication par la Présidence de la Région du volume « Les armoiries de la Région et des Communes de la Vallée d'Aoste – Gli stemmi della Regione e dei Comuni della Valle d'Aosta », ainsi que l'impression de 1200 exemplaires dudit ouvrage, pour un montant de 47 676 euros. L'Exécutif a également approuvé le texte définitif du Programme Opérationnel Emploi 2007/2013 pour l'intervention du Fonds Social Européen dans le cadre de l'objectif «Compétitivité régionale et emploi».

**AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES**: Dans le cadre du Plan de développement rural 2000/2006, une aide d'un montant de 688 950 euros a été octroyée à un consortium de Nus pour la reconstruction de l'alpage «Tsa de Chavallary». En outre, le Gouvernement a accepté le programme présenté par l'Association Régionale Eleveurs Valdôtains (AREV) relatif à l'assurance de ses adhérents contre les dégâts directs subis par les animaux pour la période allant du 16 novembre 2007 au 15 novembre 2008 et a débloqué une enveloppe de 1 708 420 euros à cette intention. L'Exécutif a également octroyé une aide de 849 800 euros à un consortium de Donnas en vue des travaux d'aménagement du sentier carrossable du «Fer della Moja».

**ÉDUCATION ET CULTURE:** Des subventions ont été accordées à la Commune de Courmayeur au titre des travaux de consolidation du château d'Entrèves et à la Commune d'Introd pour les travaux de restauration du château Sarriod d'Introd. Le Gouvernement a également approuvé la convention de partenariat afférente au projet international «Sculpture médiévale dans les Alpes». Par ailleurs, il a défini l'organisation de la partie ethnographique de la manifestation «A la découverte des Carnavals de montagne» qui se tiendra les 11, 12 et 13 janvier 2008.

**SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES**: L'accord entre la Région, les organisations syndicales des pharmaciens, l'Uniforma Distribuzione et l'Agence Usl de la Vallée d'Aoste qui réglemente l'achat et la distribution des médicaments et de l'oxygène par les pharmacies conventionnées a été entériné. Une somme de 202 155 euros a été engagée en vue du financement des projets au profit des enfants et des adolescents présentés le 15 novembre 2007. Le Gouvernement a aussi approuvé le Plan provisoire annuel 2007 de répartition des fonds régionaux entre les sujets privés et d'admissibilité aux contributions des projets présentés par des organismes d'intérêt public pour l'élimination des barrières architecturales.

**TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT ET OUVRAGES PUBLICS**: L'Exécutif a décidé de soumettre au Conseil régional un projet de loi portant dispositions pour la mise en place du service hydrique intégré et pour le financement d'un programme pluriannuel d'actions dans le domaine des services hydriques. La convention entre la Région et la fondation «Montagne sûre» pour la réalisation d'initiatives en matière d'environnement, de glaciologie, de protection du territoire et de prévention des risques hydrogéologiques, du 1er janvier au 31 décembre 2008 a été approuvée et une dépense de 400 000 euros a été engagée à cet effet. Les modalités et les critères à respecter pour l'optimisation paysagère et environnementale des projets de réalisation et de rénovation de lignes électriques à moyenne et à basse tension, ainsi que le modèle de convention y afférente ont été adoptés. Il a établi le programme des interventions qui seront réalisées sur les routes régionales en vue d'en améliorer la sécurité et qui seront cofinancées par l'État, dans le cadre de l'application du premier et du second programme d'application du plan national. La somme de 5 800 000 euros a été transférée à l'Agence régionale pour le logement (Arer) dans le but de réserver 49 nouveaux logements dans des bâtiments de propriété publique dans les communes de Verrès, Allein, Châtillon, Pré-Saint-Didier ainsi qu'à l'achat d'habitations pour faire face à l'urgence du logement.

**TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS**: Des aides d'un montant total de 64 900 euros ont été octroyées à différentes associations sportives pour l'organisation de manifestations et à divers organisateurs d'actions revêtant un intérêt touristique et promotionnel. Une somme de 370 970 euros permettra à l'Assessorat de participer, au cours du premier semestre 2008, à des salons et bourses touristiques en Italie et à l'étranger. Dans le cadre de la règle de minimis, des aides en capital d'un montant global de 505 923 euros ont été octroyées à 5 entreprises touristiques et hôtelières et à 7 entreprises commerciales. L'Exécutif a engagé une dépense de 182 300 euros pour le financement du service de secours sur les pistes de ski de fond pendant les saisons d'hiver 2006/2007 (à titre de solde) et 2007/2008 (à titre d'avance) et a réparti cette somme parmi les gestionnaires des pistes concernées.

## Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.**

**Le peuple valdôtain**

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

**Editeur**
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
e-mail : nouvelleditrice@tin.it
redaction@lepeuplevaldotain.com

*Directeur responsable*
**Massimiliano RICCIO**

*Directeur adjoint*
**Lucien CAVERI**

*Coordination politique*
**Guido CESAL**

**La page 6 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée**

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

Imprimerie « Arti Grafiche DUC »
16, Grand-Chemin Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 Fax 0165.36 0014
CCP 11739117
**IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ**

PUBLICITÉ s'adresser à
**MUSUMECI SPA**
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

**ABONNEMENTS:**
€ 25 Italie – € 30 Etranger

**TARIFFE INSERZIONE**
**TARIFFE A MODULO**

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 2 6,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

**SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE**

**Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana**

# Cinquième manifestation «À la découverte des Carnavals de montagne»

**L'assesseur Laurent Viérin** communique que l'Assessorat de l'Éducation et de la Culture, par le biais du Bureau Régional pour l'Ethnologie et la Linguistique, participe à la cinquième manifestation «À la découverte des Carnavals de montagne» par une initiative à caractère culturel, notamment ethnographique, consistant en la présentation au public d'un groupe traditionnel de carnaval de montagne, provenant chaque fois de différentes réalités de l'arc alpin et par la mise en valeur de ses particularités à travers une exposition réalisée avec la collaboration du Service des expositions de l'Assessorat. La commune valaisanne d'Évolène ouvre une série de rendez-vous annuels, prévoyant un parcours à la recherche des carnavals typiques du milieu montagnard, pour en déceler l'âme la plus authentique.

Petite commune suisse située au fond du Val d'Hérens, Évolène est la seule et dernière commune de Suisse romande où le patois représente la langue maternelle des enfants. Parmi les traditions encore bien vivantes, le carnaval anime le village et stimule l'activité des jeunes. Le samedi 12 janvier prochain, à 15h, dans l'Hôtel des Etats de Place Chanoux, l'exposition «À la découverte des carnavals de Montagne» ouvrira au public et sera complétée par un atelier artisanal animé par un artisan-sculpteur d'Évolène qui fera une démonstration de fabrication des masques, et par un groupe d'empaillés qui illustreront les différentes phases de fabrication du costume.

L'exposition restera ouverte du 12 janvier au 5 février prochain avec les horaires suivants: samedi 12 janvier de 15h à 19h; dimanche 13 janvier de 10h à 19h; du 14 janvier au 5 février de 15h30 à 19h30. Le lendemain à 21h30 une soirée culturelle se déroulera dans le chapiteau de Place Chanoux, à Aoste.

### Samedi 12 janvier

**15h - Hôtel des États - Place Chanoux**

- Inauguration de l'exposition *Evolène et son carnaval*
- Présentation d'Évolène (CH)
- *Atelier artisanal*
  - *Hugo Beytrison* - artisan sculpteur (fabrication des masques)
  - *Les Empaillés* - personnages du carnaval d'Évolène (fabrication du costume)

**21h30 – Chapiteau Place Chanoux**

- *Le Carnaval à Évolène* avec les groupes *Lè Pelùche*
- *Lè-j-Empalyeù - Lè Màrye* (Présentation de Gisèle Pannatier)
- *Tableau de Carnaval* (Spectacle du groupe d'art traditionnel *Arc-en-Ciel)*
- *Atelier artisanal*
  - *Hugo Beytrison* - artisan sculpteur (fabrication des masques)
  - *Les Empaillés* - personnages du carnaval d'Évolène (fabrication du costume)
- Présentation des groupes
  - *Carnevale storico di Bibbiena*
  - *Carnevale storico di Schignano*
    *Carnaval du groupe basque OINAK-ARIN*
    *(pieds légers)*

# «La logopédie en VdA»

**Félix**

Le logopédiste est un spécialiste qui traite les troubles du langage chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte. Son activité visant à améliorer, ou restituer, les capacités de communication de l'individu. Le travail du logopédiste consiste à:

1) diagnostiquer les troubles langagiers, en évaluant le degré de gravité des troubles du langage oral (retard de langage, articulation, aphasie et surdité), du langage écrit (dysorthographie et dyslexie), du rythme de la parole (bégaiement), de la voix et de la communication; si le considère nécessaire, il propose des examens audiométriques, neurologiques, psychologiques ou neuropsychologiques.
2) élaborer des mesures thérapeutiques.

Les logopédistes collaborent avec les parents, les enseignants spécialisés, les médecins, les psychomotriciens, les assistants sociaux et les psychologues, puisque leur activité intéresse des aspects multidisciplinaires liés à la médecine, à la psychologie, à la linguistique et à la pédagogie.

Vendredi 17 décembre 2007, a eu lieu à Aoste, dans la salle des conférences de la Bibliothèque régionale, une rencontre sur «La logopédie en Vallée d'Aoste», une initiative promue par la «Società Scientifica Logopedisti Italiani» et par la « Associazione Logopedisti in Valle d'Aosta » et soutenue par l'Assessorat régional de la Santé, du Bien-être et des Politiques sociales. La rencontre a été introduite par Mme Liliana De Matteis, coordinatrice des logopédistes de l'aire territoriale, qui a présenté l'activité des services. Son allocution a été centrée notamment sur l'organisation du travail – qui prévoit des référents spécialisés en deux secteurs distingués: l'aire évolutive et celle adulte-gériatrique –, sur les rapports avec les institutions scolaires et préscolaires et sur l'assistance à domicile. Ensuite, a pris la parole le logopédiste Fulvio Cavalet Giorsa, qui a relaté de l'appareil phonatoire. Le conférencier, avec des mots simples et clairs, a expliqué au public les mécanismes qui sont à la base de la production vocale et il a traité l'évolution de la phonation au cours de l'existence de l'individu, en soulignant que la voix, qui est le vecteur de la parole, est la base de la communication orale et permet l'expression de la personnalité et de l'état psycho-affectif. Le logopédiste – en se rapportant à un récent congrès national, qui a eu lieu a Ravenne, auquel il a participé – s'est arrêté sur la voix chantée, et, au cours de la rencontre, M. Cavalet Giorsa s'est penché aussi sur les principes généraux de rééducation vocale et sur certains types de dysphonies, à savoir celles qui se manifestent au cours des névroses et des psychoses, celles d'origine traumatique et chirurgicale, celles d'origine hormonale, les dysphonies et les dysodies des chanteurs... En conclusion, l'assesseur à la Santé, au Bien-être et aux Politiques sociales, M. Antonio Fosson, a mis en relief l'importance du caractère éthique dans la profession et a manifesté son appréciation pour le travail des logopédistes.

Salle du Palais régional

# Présentation du livre «Sotto i tuoi occhi» de Chiara Marchelli

**Le Conseil de la Vallée** a organisé, le vendredi 4 janvier dernier, dans la Salle des conférences du Palais régional, à Aoste, la présentation du livre «Sotto i tuoi occhi» de Chiara Marchelli.

Chiara Marchelli est née à Aoste, en 1972 et a vécu en Belgique et en Egypte. Elle vit à New York depuis 1999 où elle enseigne à l'université et collabore avec différents magazines parmi lesquels «Elle». Elle a publié des récits dans des revues spécialisées et des anthologies, et a participé à différents festivals littéraires, à la Biennale de Rome et de Venise. Son premier roman, *Angeli e cani*, Marsilio, 2003, a remporté le Prix Opera Prima Rapallo-Carige. Pour les éditions Fazi Editore, elle publie *Sotto i Tuoi occhi* (2007): il s'agit de cinq histoires de survie ordinaire à la douleur qui prend des formes différentes et qui est finalement dépassée. Cinq petites histoires rapportées depuis des lieux et des âges seulement en apparence lointains et unis d'une envie de vivre telle qu'elle brûle tout autour d'elle.

Avec une rare attention dans les détails et une singulière maîtrise de la narration, qui la compare à David Leavitt, un des maîtres de l'art des short story, Chiara Marchelli construit avec une mesure classique ses récits, en partant du quotidien et en élargissant les frontières jusqu'à inclure les derniers nœuds de l'existence: la jeunesse et la vieillesse, la santé et la maladie, la solitude et l'amour.

La manifestation a été présentée par le Président M. Ego Perron.

## Berceuse à l'enfant Jésus

*Dors, dans mes bras, mon Petit roi. Il fait froid.*
*Ton corps d'un jour est doux comme*
*la tendresse;*
*Ton cœur tout neuf rythme déjà notre détresse;*
*Dors, petit agneau, sous mon voile, sans effroi.*

*Ton corps d'un jour est doux comme la tendresse,*
*Tu as le poids léger d'un tout petit humain;*
*Tu as le poids énorme du sauveur divin;*
*Dors, contre moi, mon bel enfant de la promesse.*

*Tu as le poids léger d'un tout-petit humain.*
*Tu n'es que ce tout petit pauvre que réchauffent*
*Le bœuf aux yeux langoureux;*
*l'âne, sa paille t'offre.*
*Dors, la colombe roucoule un joli refrain.*

*Tu n'es que ce tout petit pauvre que réchauffent*
*La comète à longue traîne et les étoiles d'or;*
*Que réchauffe mon amour faute de confort.*
*Dors bien car, là-bas, des mages brillent*
*les coiffes.*

*La comète à longue traîne et les étoiles d'or,*
*L'encens et la myrrhe sont des joujoux superbes.*
*Qu'il est loin ton chemin de croix!*

*Tu es mon Verbe,*
*Ma Vie, ma Joie, dors, dans mes bras,*
*mon beau trésor.*

**Irma Bonfillon**

TOUSCO srl
Produzione
Commercializzazione
Qualità
Convenienza

*Produzione tubi e raccordi in PVC e PE*

- edilizia
- acquedotti
- irrigazione
- fognature
- impianti industriali

I tubi sono a norma UNI e marchio I.I.P.

*Stabilimento, e vendita ingrosso e* ***privato***
zona industriale
11020 **DONNAS** Aosta
☎ **0125 80 65 01 R.A.**
FAX 0125 80 51 18

*Punto vendita'*
via Baio, 10
10013 **BORGOFRANCO D'IVREA** Torino
☎ **0125 75 12 46**

# Rapport sur les activités de l'admin

## Président de la Région
## Luciano Caveri

**Un programme politique** implique un rapport correct avec les électeurs. Cela a toujours été le fondement de mes actions à l'occasion des diverses fonctions que j'ai assumées au cours de ces années. Voilà pourquoi je suis heureux de dire – à quelques mois de la fin de cette législature – que le Gouvernement Caveri a respecté, et est en train de respecter, ce dont il a convenu au Conseil de la Vallée pour le futur de la Vallée d'Aoste. Mon expérience de Président n'a pas été simple: au lieu de me trouver face à un quinquennat entier, les événements de l'après élections 2003 en ont décidé autrement et c'est seulement au cours de l'été 2005 que j'ai obtenu mes responsabilités actuelles, en devant affronter d'autres faits politiques – nullement banals – tels que les élections politiques et les référendums de proposition.
Dans un contexte italien et européen secoué par de nombreuses inquiétudes et difficultés, sans oublier un climat politique valdôtain plutôt empoisonné par de vieux et de nouveaux extrémismes, nous avons choisi, mes collègues du Gouvernement et de majorité, et moi-même, de miser avec simplicité sur le travail quotidien et sur l'engagement, que je qualifierais de minutieux, non seulement au niveau de projets dérivant précisément du Programme mais aussi de la volonté d'affronter efficacement les problèmes et les urgences apparus en cours de route afin de défendre les intérêts de notre communauté. La publication de cette année que vous avez entre les mains, après en avoir modifié la mise en page par rapport à l'année dernière, a endossé le vieux mais toujours aussi efficace ordre alphabétique que l'on retrouve dans les encyclopédies, dans un contexte d'équipe gouvernementale. Elle forme d'ailleurs une réalité qui dérive de dossiers qui, de par leur complexité, abattent toujours plus les traditionnelles frontières administratives et donnent au Président ce rôle de « chef d'orchestre » qui fonctionne seulement si le Gouvernement démontre cohésion et collaboration réciproque.
Cela s'est produit et je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier publiquement les Assesseurs: la politique en Vallée d'Aoste est aussi faite d'affrontements entre fortes personnalités et être une équipe signifie renoncer à quelque chose pour le bien de la collectivité. J'espère que la lecture de l'ensemble des entrées de ce petit dictionnaire de l'activité 2008 vous donnera l'idée de l'effort réalisé. L'Autonomie spéciale est synonyme de prise de responsabilité envers le « système Vallée d'Aoste » dans son ensemble.
En février, nous rappellerons – à travers un long documentaire bien structuré – les 60 ans du Statut d'autonomie tandis que la Convention discute au sein du Conseil de la Vallée un nouveau et plus moderne Statut valdôtain. Cette Constitution régionale devra s'insérer dans le long parcours de notre peuple et de ses institutions, sans avancer tête baissée et en se rappelant ce fort lien identité politique-administration qui rend aussi particulier le chemin de notre Vallée dans l'histoire contemporaine comme dans le reste de l'histoire passée.

## Assesseur au Territoire, à l'Environnement et aux Ouvrages publics
## Alberto Cerise

**L'habitation est un des engagements les plus importants** pris dans le programme de législature. Après une évaluation attentive des besoins et une longue concertation entre les différents intéressés – Régions, Communes, Arer – nous sommes parvenus à l'approbation d'une loi régionale organique qui a l'avantage de coordonner toutes les mesures de ce secteur en rendant flexible, en fonction des urgences, l'action des organismes publics qui entend y donner les réponses les plus adaptées.
Grâce à cet instrument et à la continuelle confrontation entre les institutions et les partenaires sociaux, nous voulons éliminer le problème de l'urgence en matière de logement – déjà faible –, aider les plus démunis à payer leurs loyers, accompagner certaines composantes sociales dans la recherche d'une maison, comme par exemple les jeunes couples, les personnes âgées, les étudiants; faciliter l'achat d'une maison afin d'en devenir le propriétaire. Tout cela avec la volonté d'affronter les besoins, là où ils se déclarent, d'un point de vue territorial et avec une attention particulière pour le territoire à travers la restauration du patrimoine immobilier existant. En ce qui concerne le secteur des Ouvrages publics, après avoir achevé les travaux de l'ancienne cotonnerie Brambilla, les travaux de restauration de l'ex Cinéma Splendor et de modernisation de l'hôpital sont en phase d'achèvement, après avoir résolu des imprévus particulièrement complexes. Les citoyens valdôtains verront finalement bientôt croître la qualité des services dans deux importants secteurs tels que la santé et la culture. Avec la loi régionale en matière de routes, ont été acquis les moyens juridiques et administratifs – qui s'ajoutent aux moyens financiers - qui permettront de mieux gérer le vaste réseau routier régional, en particulier en matière de sécurité. L'environnement

a été l'objet d'une activité significative dans tous les secteurs. Il faut toutefois souligner l'approbation du Plan de Protection de l'Air à travers lequel les structures des différents Assessorats ont travaillé en synergie permettant ainsi au Gouvernement d'appliquer des mesures importantes. L'approbation d'une nouvelle loi très structurée en matière de déchets a été très importante puisque son objectif est de rendre plus efficace l'action entreprise afin d'atteindre des objectifs fondamentaux comme la diminution des quantités produites, l'augmentation du tri sélectif et de la récolte des matériaux recyclables ainsi que la préparation de la structure destinée au traitement final des déchets. Enfin, il faut rappeler le Plan d'Aménagement Paysager et Environnemental par le biais duquel plus de quatre millions d'euros sont destinés à financer 10 projets proposés dans autant de Communes afin de remédier à des situations de dégradation environnementale, ou bien - à travers des travaux de restauration et de réfection - une utilisation touristique, récréative, culturelle des zones environnementales marginalisées. C'est dans ces conditions que nous avons bon espoir, au cours des derniers mois de cette législature, d'arriver au terme des derniers engagements pris avec le programme que nous avions à cœur de réaliser tant dans le vaste secteur des travaux publics que dans le domaine de l'environnement.

## Assesseur au Bilan, aux Finances, à la Programmation et aux Participations régionales
## Aurelio Marguerettaz

**En 2007, l'Assessorat** s'est engagé à renforcer le programme politique de législature dans une optique de cohérence et de continuité. Son activité s'est concentrée plus particulièrement sur trois volets : développement de l'e-Government et de la Société de l'Information, définition d'un plan de relance pour le Grand Hôtel Billia de Saint-Vincent et approbation de la Loi de Finances 2008. Au centre du document comptable, fruit d'une discussion partagée, nous avons voulu placer la personne : un immense effort a en effet été fait afin de maintenir tous les services existants et d'améliorer les conditions de vie et de travail des Valdôtains. Des mesures importantes ont aussi été adoptées en faveur des entreprises. Les plus «vertueuses» pourront, en effet, bénéficier d'une réduction des charges fiscales pour en stimuler la productivité. Des investissements considérables ont été faits afin de débuter la réfection et la mise aux normes du Grand Hôtel Billia de Saint-Vincent, en attente du plan de réaménagement qui sera lancé en 2008. En ce qui concerne le Casino, un nouveau cahier des charges - caractérisé par des critères de simplification et d'autonomie de gestion du management - définissant les rapports entre le Casino de la Vallée et la Région a été récemment soumis au Conseil de la Vallée. En ce qui concerne les nouvelles technologies, les interventions se sont orientées vers l'implication de tous les citoyens dans le grand changement qui est en cours de réalisation. La télévision numérique et la large bande sont entrées dans les foyers de beaucoup de Valdôtains; le signal couvrira la population valdôtaine tout entière dans le courant de l'année prochaine. Une étape cruciale de ce parcours fut l'approbation du Plan triennal du Système d'information valdôtain, qui est le résultat d'une concertation impliquant divers organismes publics et qui a amené à la définition d'un programme partagé dans le domaine de l'innovation. Autre étape cruciale, la signature de la convention interrégionale avec la Ligurie et le Piémont, qui a jeté les bases pour le partage réciproque des expériences acquises dans le cadre d'un système d'e-Government pour le Nord-Ouest.

## Assesseur à l'Agriculture et aux Ressources naturelles
## Giuseppe Isabellon

**Une année intense s'achève**. Une année qui a fortement mobilisé l'Assessorat que j'ai l'honneur de diriger dans la résolution de quelques problèmes fondamentaux inh érents à notre monde rural. Nous sommes en train de passer de l'ancienne à la nouvelle programmation. Le nouveau Programme de Développement rural a été approuvé par le Gouvernement régional en mars dernier et est en phase de négociations avec la Commission européenne. Je voudrais aussi rappeler la naissance du nouvel organisme-payeur régional, l'Area VdA, qui contribuera considérablement, de par sa nature d'organisme autonome présent sur le territoire, de répondre avec plus d'efficacité aux exigences de nos Agriculteurs. Il ne faut pas non plus oublier la nouvelle loi qui a créé les fonctions de Commandant et de Vice-commandant du Corps forestier de la Vallée d'Aoste et l'intense travail préparatoire pour arriver, rapidement, à une nouvelle loi de réorganisation du secteur agricole. De nombreuses et significatives manifestations ont eu lieu en 2007, dont beaucoup d'entre elles sont liées au cinquantenaire des Batailles de Reines. Nous aurons l'opportunité de les rappeler à d'autres occasions. J'ai particulièrement envie de souligner encore une fois, avec force, combien le rôle de notre monde rural alpin est indispensable. L'agriculture, les élevages, le travail quotidien pour la défense et la protection du territoire, les forêts, constituent aujourd'hui - et seront dans le futur - un très important atout de croissance économique et touristique pour notre communauté tout entière.

# nistration régionale en 2007

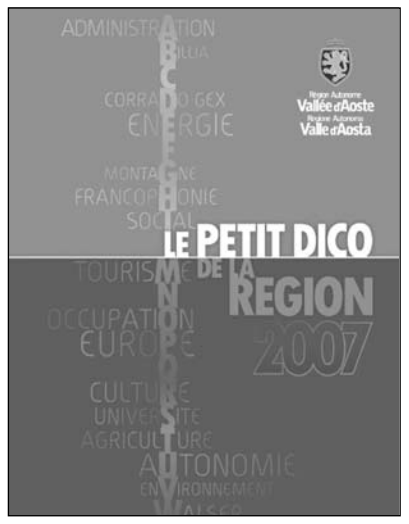


## Assesseur au Tourisme, aux Sports, au Commerce et aux Transports
## Ennio Pastoret

**L'année 2007, qui se termine** sous l'enseigne de la nouveauté pour l'Assessorat du Tourisme, des Sports, du Commerce et des Transports, se caractérise par l'achèvement de nombreuses étapes du chemin de législature. Le cadre actuel représente un ensemble valable de choix politiques pour la Vallée d'Aoste dans les secteurs respectifs de l'Assessorat.
Le tourisme est une activité toujours plus en mouvement à étudier, ce que nous avons fait avec une analyse complète des flux de la dernière décennie; une étude qui nous a fourni un panorama des marchés de référence qui nous permettra d'améliorer les interventions promotionnelles.
Tout cela concerne la connaissance mais il faut renforcer aussi l'offre afin d'améliorer la vocation à l'accueil qui est aujourd'hui la principale référence dans le choix des touristes.
Petit à petit, les offres des structures d'accueil sont en train de se diversifier, suscitant plus d'intérêt de la part d'un plus grand nombre de clients.
Il est évident que l'initiative privée a un grand rôle à jouer. La région doit ajouter d'autres facteurs de qualité au système et il est, par conséquent, fondamental d'améliorer les infrastructures comme l'aéroport régional Corrado Gex, les remontées mécaniques, les pistes de ski de fond, les pistes cyclables, de mountain bike, etc. Des interventions programmées et maintenant réalisables, grâce à la nouvelle loi régionale n°16/2007 qui permettra de réaliser des installations d'intérêt régional. Les systèmes de transport public, répondant toujours plus au respect de l'environnement et à une demande qui requiert une grande capillarité et flexibilité, est un secteur toujours plus important dans l'offre touristique. C'est pour cela qu'il a été important de financer l'expérimentation du Val d'Ayas, démonstration de comment on peut satisfaire l'exigence des touristes, comme avec « Allô Bus » à Aoste et ses alentours.
Il est aussi important de rappeler les investissements importants effectués pour moderniser la «flotille» de Courmayeur avec des euro 4 et d'Aoste avec des bus fonctionnant au méthane. Après l'innovation de l'image touristique valdôtaine avec l'adoption du slogan «cœur de la Vallée d'Aoste», par le biais de promotions et de présences dans les plus grandes manifestations internationales, par le biais de la diversification des marchés au niveau européen et extra européen.
Avec la révision graphique du matériel à disposition, le nouveau site web du tourisme www.lovevda.it est aujourd'hui disponible.
Grâce à ce site, il suffira à tous d'un simple click pour naviguer dans les nouvelles sections, la cartographie, les vidéos, les images, les fiches thématiques et toutes les autres informations disponibles.
Aujourd'hui, pour planifier ses vacances, toujours plus de personnes utilisent internet. L'objectif de ce site est donc double: fournir un instrument adapté à notre époque et à la demande et satisfaire les demandes d'informations et les désirs de ceux qui visiteront www.lovevda.it, qui sera aussi un formidable et performant moyen d'informations pour pouvoir avoir un aperçu des goûts et des préférences du touriste qui nous rend visite de manière virtuelle, avant de se rendre physiquement sur notre territoire.
Le site est conçu pour répondre aux exigences des utilisateurs pour trouver ce que tout un chacun cherche, puisque le but est celui de privilégier le rapport direct avec les personnes en mettant toujours en évidence nos facteurs de qualité. Nous voudrions aussi que l'attention des opérateurs soit toujours liée à la recherche d'une offre de qualité du séjour en Vallée d'Aoste pour offrir à nos hôtes une expérience unique qui les mette en contact avec l'authenticité de notre territoire et de nos traditions.
C'est l'unique moyen d'offrir un produit gagnant.

## Assesseur à la Santé, au Bien-être et aux Politiques sociales
## Antonio Fosson

**La fin de cette législature** est proche et la tentation de faire le bilan de ce qui a été fait au cours de ces quatre dernières années dans le domaine socio-sanitaire est grande; mais je pense qu'il y aura d'autres moments pour se dédier à ce genre d'exercice. Je considère qu'il est plus opportun aujourd'hui de regarder vers le futur afin d'achever les activités et les projets sur lesquels nous sommes en train de travailler.
Sur le plan de la santé, regarder vers le futur signifie poursuivre l'amélioration de la qualité de la vie pour garantir la possibilité à tous les Valdôtains de se soigner sans devoir se rendre à l'extérieur de la Vallée.
Notre système hospitalier, déjà riche en services d'excellence, sera ultérieurement amélioré grâce aux services de radiothérapie et d'hémodynamique. Ce dernier permettra aux patients touchés par la cardiopathie d'effectuer les angioplasties in loco. Les récentes prises de position inhérentes à la construction d'un nouvel hôpital, bien que légitimes sur le plan de la démocratie représentative, ont retardé ultérieurement cette modernisation basée sur l'agrandissement à l'est qui est la condition fondamentale pour réunir finalement et rapidement tous les services hospitaliers pour les «patients aigus» au sein d'un seul bâtiment. 2007 a été une année très engageante et la liste des idées, des projets, des services sur lesquels l'Assessorat a travaillé serait trop longue. Il faut tout de même mentionner un projet en particulier qui renferme en lui la poursuite de notre programme de législature: le Plan de zone, c'est-à-dire la participation des communautés locales comme moyen pour une meilleure interprétation et connaissance des besoins sociaux et socio-sanitaires du territoire et des ressources opérationnelles et économiques à disposition. Beaucoup d'opérateurs exerçant dans le domaine social et sanitaire l'ont défini un «changement d'époque». Nous verrons si cela advient quand le Plan sera activé; pour le moment je me limite à constater que le Plan de zone est une occasion privilégiée pour jeter les bases d'une vraie synergie entre Administration régionale, collectivités locales, Usl, organismes bénévoles, et représente une ouverture à la contribution des communautés locales, en valorisant leur autonomie, qui sauront exprimer concrètement des choix de programmation, de gestion et d'organisation, en favorisant ainsi la réalisation d'une vraie subsidiarité. La réalisation du Plan de zone est en train d'impliquer avant toute chose un changement de mentalité qui ne doit pas être considéré comme une pure suggestion. Lorsque l'on parle de services socio-sanitaires en montagne, le défi consiste vraiment en la capacité, d'un côté, d'assurer une réponse adéquate aux instances manifestées par un groupe restreint de personnes, de l'autre, d'employer de manière appropriée les ressources limitées à disposition.
A ce propos, je pense à un autre défi que le bien-être valdôtain devra affronter dans les prochaines années: l'assistance des personnes âgées. Les projections démographiques placent notre région en tête en termes de taux de vieillissement: en 2050, 20% des Valdôtains auront plus de 80 ans. Un problème social qui concerne non seulement le futur mais qui nous implique aussi déjà maintenant à travers une utilisation importante de ressources régionales, vu qu'en 2007 la Région a dépensé 19 millions d'euros en faveur des organismes-gérants des services pour les personnes âgées et handicapées. Le Plan de zone nous aidera à donner des réponses dans ce sens. Il s'agit maintenant de commencer à parcourir la nouvelle route avec le même enthousiasme et la même conviction que nous avons eus pour la tracer.

## Assesseur à l'Education et à la Culture
## Laurent Viérin

**Cette année 2007** a été faite d'engagements dédiés à la valorisation des meilleures forces qui opèrent dans les secteurs de l'Education et de la Culture, dans le cadre d'un projet politique fait de valeurs, de principes et d'idées.
Les changements qui caractérisent la société actuelle et les processus de transformation qui concernent l'école et les politiques culturelles ont imposé une relecture des expériences passées dans la perspective de créer des liens plus importants avec les exigences et les offres du territoire.
La synergie entre les deux secteurs de l'Assessorat s'est avérée fondamentale: Education et Culture, une synergie qui s'est concrétisée dans la réalisation de projets d'innovation et d'activités visant à rendre l'école plus ouverte à l'offre du territoire et capables d'augmenter l'utilisation du patrimoine culturel par les nouvelles générations.
En ce qui concerne l'Education, le pari d'augmenter l'âge jusqu'auquel l'école est obligatoire nous a permis d'exercer pleinement les compétences statutaires en répondant, en même temps, aux exigences des élèves les plus fragiles.
L'investissement sur le maintien des écoles de montagne, sur l'intégration des personnes handicapées et sur l'éducation des adultes se place dans la même optique.
Enfin, un engagement particulier a été consacré au projet Classe de neige qui s'adresse aux étudiants-skieurs avec comme objectif de concilier étude et activité sportive, à la formation didactique et linguistique des enseignants en France et à la concrétisation du projet de diplôme binational Esabac.
Le futur voit se profiler l'insertion du patois à l'intérieur d'une augmentation facultative de l'offre formative de toutes les écoles et les Journées de la civilisation valdôtaine dont le but est d'encourager à la réflexion sur la valeur de notre tradition et de notre particularisme.
Pour ce qui est des biens culturels, nous avons travaillé en étant conscients que la gestion du patrimoine passe inévitablement à travers la protection et la valorisation en termes de complémentarité et de projets visant à l'utilisation de celui-ci. Les chantiers-événements, les travaux pour la réalisation du Parc archéologique dans l'Aire mégalithique de Saint-Martin de Corléans, les interventions d'adaptation des parcours de visite dans les châteaux avec la réouverture au public, en avril 2007, du château de Verrès, en témoignent.
Quant aux expositions, le mot-clef a été «faire système»: conceptualiser et réaliser un événement catalyseur de haute valeur scientifique capable d'engendrer des retombées positives sur le territoire tout entier.
C'est cette philosophie qui a inspiré l'organisation de l'exposition «Les Beatles arrivent: histoire d'une génération», fil rouge de la Saison Culturelle 2007/2008.
Toutes ces actions ont été conduites en sachant que tant l'éducation que la culture sont deux ressources capitales pour le développement de la Vallée d'Aoste, indispensables afin de mettre une valeur ajoutée dans les choix de la société de demain.

**Les séances du Conseil peuvent être suivies en directe ou enregistrées sur le site http://www.consiglio.regione.vda.it/banche_dati/video_on_demand_f.asp?tipo=1&pagina=1**

Casino de la Vallée S.p.A.

# Praduroux : « Ce texte est le fruit d'un travail approfondi »

## Instruments, ressources financières et autonomie pour une gestion efficace du Casino

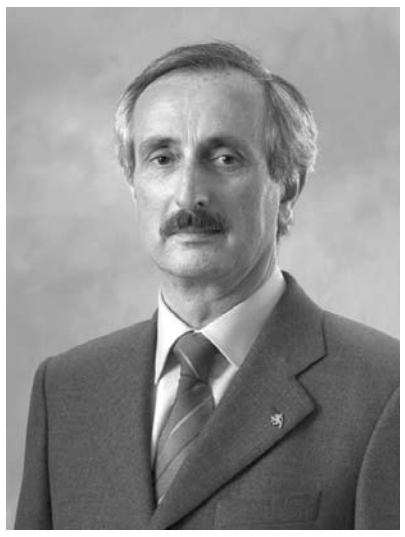

Au cours de la séance du Conseil du 20 décembre dernier, l'Assemblée a approuvé le Cahier des charges réglementant les rapports entre le Casino de la Vallée S.p.A. et la Région autonome Vallée d'Aoste par 24 voix favorables et 11 contraires.

Voici l'intervention du Conseiller Renato Praduroux, Président de la IV^ème^ Commission permanente *Essor économique* :

La discussion d'aujourd'hui (20 décembre 2007, n.d.l.r.) sur le cahier des charges qui réglemente les rapports entre le Casino S.p.A. et la Région a été précédée par un intense travail effectué au sein de la quatrième Commission à travers une série d'auditions qui ont permis d'approfondir le texte qui avait été présenté par l'Exécutif régional. Les Commissaires ont pu écouter, entre autres, le Conseil d'Administration de la société qui gère le Casino de Saint-Vincent le Collège syndical, les représentants des organisations syndicales -analystes des jeux-, l'ancien Président du Gouvernement Viérin, l'ancien Directeur du Casino Trentaz et, pour terminer, l'Assesseur régional aux Finances Marguerettaz pour une série d'éclaircissements qui ont permis la modification du texte initial et de parvenir à un nouveau texte qui a obtenu un avis favorable et qui est aujourd'hui à l'examen de l'Assemblée régionale.
Les organisations syndicales ont pu rendre publique un document qui conteste le texte approuvé par la quatrième Commission parce que, selon elles, sont mis en évidence des éléments problématiques, dus à une rigidité supplémentaire, qui introduiraient des contraintes excessives. Ces mêmes organisations syndicales souhaitent des modifications qui permettent une plus grande flexibilité.
A ce propos, je considère que :
- sur la gestion et la réglementation, le Cahier des charges ne modifie pas la situation actuelle ;
- la nouvelle répartition des bénéfices donne au Casino des ressources et une autonomie de gestion qui ne perturbe pas ce dernier ;
- l'accusation comme quoi le Casino est accablé par les promotions qui devront tenir compte de leur impact sur le tourisme et le commerce des zones de Châtillon et Saint-Vincent me semble infondée ;
- l'introduction du comptage des pourboires par table a été subordonnée à la normative syndicale en la matière, je considère donc que personne ne veut se dégager des négociations syndicales.

Je dois rappeler que le texte établi en quatrième Commission est le fruit d'un travail approfondi et valable qui a été accueilli favorablement et qui est aujourd'hui présentée au Conseil pour une discussion et une confrontation la plus large possible, avec la possibilité d'apporter des modifications qui seraient utiles et nécessaires tout en tenant compte que l'objectif prioritaire reste celui de garantir au Casino de Saint-Vincent instruments, ressources financières et autonomie pour une gestion efficace.
Les modifications du Cahier des charges doivent nécessairement tenir compte de la situation défavorable que le Casino est en train de traverser et veulent mettre à disposition de ce dernier des instruments adéquats pour affronter cette situation. Comme cela a déjà été observé dans un récent passé, le secteur du jeu en Italie fait face à une conjoncture économique négative mais aussi à une concurrence plus importante et à de nouvelles opportunités de jeux diffusées au cours de ces dernières années, aussi de la part de l'Etat.
Le Casino de Saint-Vincent, malgré sa position périphérique par rapport à d'autres localités, doit mettre à profit l'investissement valdôtain, les présences touristiques, les initiatives coordonnées en mesure de produire des synergies qui créent un système performant permettant de contribuer de manière déterminante à l'augmentation du nombre d'entrées et des recettes, là où le Casino n'est pas considéré comme le seul élément moteur mais un des éléments importants de l'offre touristique et du divertissement.
Un parcours stratégique qui a déjà commencé avec l'achat du Grand Hôtel Billia, en plus des immeubles et des zones fonctionnelles liées au Casino, et qui continue maintenant avec la modification du Cahier des charges. Il s'agit d'étapes cohérentes et coordonnées visant à favoriser la croissance des présences et donc des recettes en donnant une perspective de développement à une entreprise capable de répondre efficacement aux difficultés rencontrées jusqu'à présent. Parmi les exigences prioritaires, il y a les nouveaux espaces au sein du Casino ayant pour but d'améliorer les conditions de jeu grâce à des espaces capables d'accueillir les joueurs et les nouveautés qu'offre le marché pour stimuler les occasions de divertissement et de rencontre.
Pour revenir aux modifications introduites dans le nouveau Cahier des charges, il faut souligner quelques innovations substantielles dont la quote-part sur les recettes prévue pour le Casino qui passera à 60%. Il s'agit d'un acte qui d'un côté offre une base financière plus consistante aux actions et aux choix futurs de l'entreprise et de l'autre côté une confiance renouvelée qui entend responsabiliser encore plus le Conseil d'Administration qui dirige actuellement le Casino de Saint-Vincent. D'ailleurs, l'augmentation du pourcentage des recettes accordée au Casino permettra de faire face à l'élévation des coûts à la charge du Casino de la Vallée S.p.A. en ce qui concerne les manutentions extraordinaires, les frais relatifs à l'organisation des manifestations et à l'achat et à la manutention des biens immobiliers.
L'approbation du Cahier des charges, à laquelle s'ajoutent les récentes acquisitions immobilières, est une opportunité et un défi qui permettra de réaliser les importantes interventions structurelles et promotionnelles qui ne peuvent plus être renvoyées et qui sont nécessaires afin de garantir des possibilités de relance du monde du jeu dans son ensemble, du divertissement et du temps libre, relançant ainsi l'attractivité de Saint-Vincent non seulement auprès des passionnés du jeu mais aussi auprès des touristes et des personnes participant à des congrès et en étant toujours attentif aux innovations et sensible à la qualité des services offerts.

**Le Conseiller Renato Praduroux**

## NOS LECTEURS RÉAGISSENT...

Chères lectrices, chers lecteurs,
Chaque semaine, vous lisez sur cette page un compte rendu de l'activité du Groupe Union Valdôtaine au sein du Conseil de la Vallée.
Notre principale préoccupation est de vous informer de manière claire et précise du travail que nous, Conseillers de l'Union Valdôtaine, faisons chaque jour avec passion et sérieux. C'est pourquoi nous vous invitons à nous écrire afin de nous faire part de vos réactions: demande de précisions concernant un projet de loi, une motion, une résolution ou concernant l'activité des Commissions; manifestation de votre satisfaction ou de votre perplexité quant à un thème abordé lors d'une séance du Conseil de la Vallée. N'hésitez donc pas à nous écrire et nous vous répondrons (**dans la rubrique «Nos lecteurs réagissent…»**), autant que faire se peut, dans les plus brefs délais.

Adressez votre courrier à l'adresse suivante:
Nouvelle Editrice Le Peuple- Rubrique «Nos lecteurs réagissent…»
16, Localité Grand Chemin - 11020 Saint-Christophe
ou par fax au 0165-261469

## L'activité des Commissions

**Lundi 14 janvier 2008** – II^ème^ Commission permanente *Affaires générales*

**projet de loi n°191** présenté par le Gouvernement régional le 11 décembre 2007 *«Nouvelles dispositions en matière d'interventions pour soutenir l'information et l'édition locale»* ;
**proposition de règlement n°11** présentée le 14 décembre 2007 *« Nouvelle réglementation des modalités de gestion et des cas d'exclusion du droit d'accès aux documents administratifs »*.

**Vendredi 11 janvier 2008** – III^ème^ Commission permanente *Aménagement du Territoire* et IV^ème^ Commission permanente *Essor économique*

**audition** de Leonardo La Torre, Assesseur aux Activités productives et aux Politiques du Travail, et des fonctionnaires concernant la **motion** *« Engagement à réaliser un projet de loi sur les bâtiments durables »* approuvée par le Conseil de la Vallée au cours de la séance du 17 mai 2007.

**Vendredi 11 janvier 2008** – III^ème^ Commission permanente *Aménagement du Territoire*

**acte administratif** présenté par le Gouvernement régional le 11 décembre 2007 *« Définition de la moyenne maximale quotidienne de véhicules destinés au transport de marchandises d'un poids total supérieur à 7,5 tonnes, autorisés au transit dans les deux sens à travers le Tunnel du Mont-Blanc et du Tunnel du Grand Saint-Bernard, aux termes de l'article 6, alinéa 1, de la loi régionale n°20 du 27 mai 1994, et modifications successives »*.

**Vendredi 11 janvier 2008** – V^ème^ Commission permanente *Services sociaux*

**projet de loi n°190** présenté le 4 décembre 2007 *« Réglementation du système régional d'urgence sanitaire »* ;
**audition** de l'ingénieur Raffaele Rocco, Président du NUVOP, concernant l'**étude de faisabilité** rédigée par le groupe de travail de Finaosta sur la modernisation des structures hospitalières en un unique siège.

**Mardi 8 janvier 2008** – IV^ème^ Commission permanente *Essor économique*, ouverte aux Chefs de groupe

**audition** du Conseil d'Administration du Casinò Spa concernant les déclarations de certains de ses membres rapportées par la presse.

## L'ENTRAIDE EN CHAGRIN...

Il cancro ci ha fatte incontrare, il cancro ci divide...
Sei anni sono ormai trascorsi dal giorno in cui ci parlammo per la prima volta in modo particolare. Donna maestosa, elegante, con quel portamento da regina ti attrae e ti conquista.
La complicità è stata per noi in questo breve, ma faticoso lasso di tempo, il fil rouge che ci ha legate...
Dopo un accenno di tristezza, anche di disperazione, l'entusiasmo ha il sopravvento e si ricomincia a progettare per l'Entraide, per le donne della nostra amata valle... Abbiamo trascorso insieme giornate intere a redigere progetti per l'Entraide, uno in particolare forse rimarrà nei nostri sogni…
Donna contemporanea di quella modernità antica in cui la Famiglia rappresenta il centro, il fulcro dell'esistenza di una donna...
Sapiente mediatrice, ma al contempo capace di critica equilibrata, è dotata di una particolare sensibilità artistica che generosamente ogni anno, verso Natale, condivide e dispensa a piene mani: radiosa apre il baule della macchina ed estrae, come per magia, palle di natale di tutte le dimensioni – autentici gioielli di raffinatezza, decorazioni, centri – tavola, segna-posto e poi ancora composizioni... ed ogni giorno, fino a Natale, è tutto un tripudio di colori, di frutta e di bacche coscienziosamente, pazientemente, amorosamente e sapientemente raccolte durante tutto l'arco dell'anno: Dinella è la rappresentazione concreta di ciò che significa *donare*

– non è il gesto di un momento, alla vigilia dell'avvenimento, ma è il pensare a te tutto l'anno, il raccogliere una pigna, un fiore a maggio, metterlo a seccare per poi donartelo in una sapiente composizione dopo tanti mesi, i mesi che lei ha trascorso per ideare sempre opere diverse da donare con tanto Amore…
Noi, ora, siamo i fortunati possessori del frutto di tanti sacrifici: cerchiamo di farne tesoro…
Il cancro mi ha fatto incontrare questa Splendida, Eccezionale Donna, il cancro mi separa momentaneamente da Lei: ciao da tutta l'Entraide des Femmes Valdôtaines che cercherà di realizzare tutte le tue proposte… au revoir ma chérie...

**Anna Bioley**

## A Dinella

### Une Femme belle/une belle Femme

Souriante, pétillante,
Dynamiquement enthousiaste de vivre ;
Brillante, obstinée,
Créativement désireuse d'offrir ;
Pieuse, sérieuse,
Potentiellement capable de bouleverser ;
Douce, aimable,
Farouchement douée pour Aimer.

**Anna Bioley**

## Les condoléances du syndic de la Ville d'Aoste

Le syndic Guido Grimod, au nom de l'Administration communale d'Aoste et en se faisant l'interprète des sentiments de la communauté, manifeste «*sa profonde douleur et ses condoléances pour la disparition de Madame Dina Bruschi*».
«*Dinella, que tout le monde connaissait* – ajoute Grimod – *nous a donné une grande leçon d'humanité et de ténacité, par sa détermination à contribuer aux travaux de l'Assemblée citoyenne, malgré sa souffrance à cause du mal qui l'avait frappée*».
«*Son souvenir* – conclut le syndic – *restera indélébile chez tous ceux qui ont eu le privilège de partager avec elle l'expérience du Conseil communal, mais aussi dans tous les nombreux secteurs de la vie sociale pour lesquels elle était activement engagée*».
Dina Bruschi avait été élue au Conseil communal pour la première fois, le 15 juin 1995. Elle faisait partie du groupe de l'«Union Valdôtaine» et avait été confirmée aux rendez-vous électoraux de 2000 à 2005.

## LA BOÎTE AUX LETTRES

Les articles paraissant sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

Compte tenu du fait que l'année qui vient de s'écouler a enregistré d'énormes problèmes pour le monde agricole en général, tels que, par exemple, la fermeture de l'étable de M. Cimberio de Saint-Christophe ainsi que la grande intolérance qui s'est, ensuite, propagée, j'espère vivement que le Mouvement tiendra dans la juste considération, à l'occasion des prochaines élections régionales, la campagne. Cela dit, j'invite, donc, le Mouvement à déclarer, publiquement, son attitude vis-à-vis, du monde campagnard; un monde qui nécessite d'avoir des hommes capables et des règles claires. La campagne n'a en aucun cas besoin de défenseurs «protempore», ceux qui interviennent seulement lorsque les journaux et les médias dédient quelques lignes ou quelques images à l'occasion de certains abus ou, pire encore, lors des manifestations sur les produits agricoles et toute la rhétorique qui s'en suit. Les campagnards en ont marre de tout cela. Ils veulent des personnes responsables qui restent à leur écoute. Je vous invite, donc, lors des élections valdôtaines, à publier les programmes que le mouvement entend adopter pour l'agriculture. Nous devons savoir si vous êtes avec ou contre la campagne. Il faut, surtout, que le Mouvement, en son sein, prenne finalement une position nette, sans équivoques ; si beaucoup de dirigeants sont intervenus activement (Caveri, Isabellon, Marguerettaz, Maquignaz et A. Viérin, à titre d'exemple), bien d'autres ont pris une position plutôt ambiguë, dans le sens que personne n'a réussi à comprendre de quel coté ils se sont placés. En attendant … je vous salue et vous présente mes meilleurs vœux pour une bonne année. Rappelez-vous que « Pamë de vatse, pamë de valdoten ».

**Daniele Ronc**

## DÉCÈS

**La Section**
**de l'Union Valdôtaine**
**de Brissogne**

a le regret
d'annoncer
le décès de

**Madame**
**Dinella**
**BRUSCHI**
épouse CERISE
âgée de 59 ans
Membre de la section

La communauté unioniste de Brissogne, le Comité Fédéral, le Siège Central et le Groupe des Conseillers régionaux de l'UV présentent leurs plus vives condoléances à son mari Alberto, à ses enfants Chantal et Bruno avec leur famille, à sa mère et à son père, à sa sœur avec sa famille ainsi qu'à tous ses parents.

La Section d'Aoste-Ville participe à la douleur de l'Assesseur régional Alberto Cerise pour le décès de sa femme, Madame Dinella Bruschi, Conseiller communal et ancien membre de la Section, et lui présente, ainsi qu'à ses enfants Chantal et Bruno, ses condoléances les plus émues dans cette douloureuse épreuve.

* * * *

Le Groupe du Conseil Régional de l'Union Valdôtaine participe au deuil de l'Assesseur Alberto Cerise pour la perte de son épouse Dinella Bruschi, et présente ses condoléances émues à toute sa famille.

* * * *

L'Entraide des Femmes Valdôtaines, bouleversée par le départ d'une de ses plus vaillantes collaboratrices, présente ses condoléances à sa Famille si tendrement aimée.

## VERRÈS: LES SOUSCRIPTIONS SONT OUVERTES

L'Union Valdôtaine, avec la section de Verrès et les sections voisines

### a décidé d'acheter son siège de Verrès

Les inscrits et les sympathisants peuvent contribuer
avec une souscription libre auprès de la section,
du siège de Pont-Saint-Martin (tél.: 0125 1969000 - 320 6649160;
e-mail: union.basval@fastwebnet.it) et du siège central

Voici la liste des souscripteurs:
Piero PROLA: 500,00 euros; Silvio PERRUCHON: 500,00 euros; Elio JANIN: 500,00 euros; Luigi MELLO SARTOR: 500,00 euros; Susy VALLINO: 225,00 euros, Silvio BEE: 600,00 euros; Marco FEY: 500,00 euros; Guido CESAL: 1.000,00 euros, Lino DHERIN: 500,00 euros; Teresa CHARLES: 1000,00 euros; Luigino DORIGO: 100,00 euros; le notaire, Maître Giovanni FAVRE a rédigé, sans frais, l'acte notarié; Piera SQUINOBAL: 250 euros; R.E.: 500 euros; Gualtiero NICCO: 250 euros.

## NAISSANCES

**La section**
**de l'Union Valdôtaine**
**d'Arnad**

a le plaisir
d'annoncer
la naissance de

**Letizia LATELTIN**

qui est venue
s'unir à son frère Alberto
pour réjouir davantage
le foyer de Fabrizio Lateltin,
dirigeant de la section,
et Anna Pramotton.

Les unionistes d'Arnad présentent leurs plus vives félicitations aux heureux parents et expriment à Letizia leurs meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

**Les sections**
**de l'Union Valdôtaine**
**de Valtournenche et de Gignod**

ont le plaisir d'annoncer
la naissance de

**Aimé Marc MAQUIGNAZ**

de Gabriele,
conseiller régional
de l'Union Valdôtaine
et de Nicole Borre,
membre de la section de Gignod.

Les deux sections présentent leurs vives félicitations aux heureux parents et aux grands-parents Marco, vice-président de la section avec son épouse Nelly, et présentent leurs vœux de bonheur et de prospérité au nouveau-né.

FAVRE GIUSEPPE
di Favre V. e R. S.n.c.
PREFABBRICATI IN CEMENTO E COMMERCIO MATERIALI EDILI
PRODUZIONE E VENDITA:
AUTOBLOCCANTI
Mattoni e blocchi in CLS e ARGILLA,
tubi normali e autoportanti in CLS, colmi,
cordoli stradali, pali da vigna e recinzione, pozzetti,
vasi, fosse bilogiche, fioriere, fontane, ecc.
IMMAGINE GENERICA DI BLOCCHI DI COSTRUZIONI

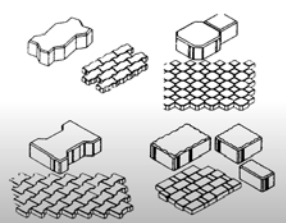
Fraz. Clos, 7 - 11020 ARNAD (AO)
Tel. e fax 0125 966165 (ufficio)
Tel. 0125 966041 (abitazione)

## SUITES DE LA PAGE 1

# Retrouvons nos valeurs éthiques et morales originelles

plus fragile, trop exposée aux différentes contraintes et sollicitations et à l'obligation de les satisfaire. Pour justifier la « realpolitik », nous avons souvent dû avaler des couleuvres énormes, pour exaucer des revendications douteuses nous avons dû ingérer des quantités industrielles d'huile de ricin même si nous avons soutenu la bonté de certains choix avec le sourire aux lèvres. La recherche du consensus à tout prix a déterminé une perte d'identité qui n'a pas encore rejoint des limites pathologiques mais qui réclame quand même une approche sérieuse et une réflexion salutaire conséquente. Dans un monde qui change et évolue de façon frénétique et où les certitudes d'hier se sont estompées face aux dures réalités d'aujourd'hui, l'unique moyen pour continuer à représenter efficacement le point de repère d'une communauté tout entière consiste à savoir maintenir ses propres caractères spécifiques ainsi que les fondements de la pensée autonomiste et fédéraliste. Suivre les modes passagères, les tendances dissimulées, chercher de plaire à tout prix peut donner de bons résultats dans l'immédiat mais à long terme cela constitue un danger mortel. L'Union Valdôtaine n'est pas une expression politique comme les autres, elle ne peut pas se plier aux chantages, aux nécessités contingentes, aux exigences momentanées, se transformer en une synthèse de toutes les poussées et de toutes les instances qui se nourrissent de ce modernisme vide et ambigu qui prolifère partout. Elle doit bien coordonner sa démarche, répondre aux besoins collectifs après avoir mis au premier rang les principes et les valeurs éthiques et morales qui constituent son patrimoine identitaire. Agir dans leur respect et pour leur sauvegarde est la finalité à laquelle nous sommes appelés. C'est un enjeu auquel nous ne pouvons pas nous soustraire et auquel nous devons donner une réponse adéquate si nous voulons continuer à exister.

**Guido Cesal**

# Rollandin : ce n'est pas une candidature quelconque

aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du Mouvement. C'est la raison pour laquelle le président du Mouvement a envoyé une lettre à Rollandin, le 4 décembre dernier, en l'invitant à réfléchir lui-même sur les conséquences de sa candidature. Cet aspect a été abordé au sein du Comité Fédéral, et au cours de la séance du 10 décembre 2007, cinq des membres présents (parmi lesquels le soussigné) ont clairement soutenu l'initiative du président Cesal d'écrire la lettre. En plus, ces mêmes membres ont affirmé qu'ils estiment inopportune, pour une série de raisons politiques qui touchent le bien du Mouvement, la candidature de Rollandin. Il est à remarquer qu'au cours de la même séance, le membre du Comité qui représente la Jeunesse Valdôtaine a demandé un signal fort de changement dans la composition de la prochaine liste (c'est une position qui a davantage été partagée avec les adhérents). Le président Caveri, pour sa part, a exprimé sa perplexité vis-à-vis de cette candidature sur un communiqué de presse ANSA daté du 7 décembre dernier. Une partie de ses déclarations a été reportée sur le Peuple Valdôtain du 14 décembre. Les raisons politiques citées, même si avec des nuances différentes parmi les personnes qui se sont exprimées, sont les suivantes :

- le risque de contribuer à une nouvelle fracture à l'intérieur du Mouvement et à un retour à la situation de profond malaise et de faiblesse qui a caractérisé notre histoire récente. Et cela après que tous ensemble, depuis le dernier Congrès, nous avons essayé de rétablir un climat constructif et de dialogue. Un climat qui a permis d'obtenir des résultats politiques remarquables, en remettant l'UV au centre de l'échiquier politique régional.

– En effet, le dernier Congrès avait confié aux nouveaux organes dirigeants unionistes la tâche d'apporter un renouvellement fort à l'intérieur du Mouvement, à chaque niveau. Le renouvellement devrait concerner avant tout

- le Congrès l'a fortement souligné - le dépassement des méthodes et des logiques personnalistes qui ont caractérisé les événements des dernières années et qui ont fortement compromis les rapports à l'intérieur du Mouvement et l'efficacité de son action politique. Une nouvelle centralité du Mouvement, de ses organes et de ses décisions devrait être donc une des formules pour récupérer en crédibilité et efficacité. Le changement devrait également passer à travers un renouvellement partiel de la classe politique. Pour ce faire et pour éviter de nouveaux déchirements, Guido Cesal avait clairement demandé, lors de son intervention au Congrès, aux principaux leaders unionistes de se mettre un peu de côté (in « panchina »), tout en continuant à contribuer à l'action de l'UV dans des rôles différents: cette candidature ne va donc pas dans cette direction.

– Après les dernières défaites et les difficultés évidentes internes, nos adversaires politiques auraient une bonne occasion pour faire oublier leurs faiblesses et leurs contradictions en relançant les pires accusations contre l'UV.

– Pour cela, compte-tenu de l'envergure du personnage, les prochaines élections régionales risqueraient de se transformer en un référendum pro ou contre Rollandin plutôt que d'être une confrontation ouverte sur les contenus des programmes des différentes listes.

– Même si un succès personnel de Rollandin est très probable, la sensation que plusieurs unionistes ont est que sa candidature pourrait dans l'ensemble se traduire par une perte de consensus (et de sièges) pour l'Union Valdôtaine. Il y a aussi un autre aspect, qui concerne l'approche à la candidature : Rollandin a été confirmé, au mois de juillet 2007, président de la CVA, c'est-à-dire d'une société qui a un rôle stratégique et économique de premier plan dans notre région. Dans ses fonctions de président, il a sûrement bien travaillé et les résultats le confirment. Sa démission arrive seulement cinq mois après sa nomination: pourquoi accepter alors cette charge au mois de juillet? Pourquoi, si l'intention était de poser sa candidature aux élections régionales, ne pas réfléchir sur l'opportunité de cette nomination, en sachant que ce parcours se prête à toute sorte de conjectures et d'accusations contre l'UV? Que la position de Rollandin, membre de la CVA, et candidat soit délicate témoigne, à mon avis, du fait qu'une délégation de cinq membres du gouvernement régional lui ont demandé, après sa démission de président, de quitter aussi la charge de membre du Conseil d'administration de la CVA. Sans succès, paraît-il. La première conséquence tangible des événements liés à la candidature de Rollandin s'est vérifiée au cours du dernier Conseil Fédéral pendant lequel j'ai perçu un lourd climat dans l'air, totalement similaire à celui des pires moments qui ont caractérisé l'histoire récente de l'UV. La salle était pleine, presque tout le monde était présent, pourtant l'ordre du jour n'était pas si attrayant. On a parlé du référendum et du Congrès et quelqu'un a lancé des appels à l'unité du Mouvement: je partage complètement cette idée, mais à condition que cela signifie se serrer autour du Mouvement et de ses organes, de partager ses orientations et ses décisions politiques et non pas, au contraire, d'accepter en silence toute situation contraire à l'intérêt général de l'UV. D'ailleurs, je pense que « unité » veut aussi dire être capable, de la part de quiconque, de faire un pas en arrière quand, pour son bien, le Mouvement le demande. Quant aux récents et, moins récents, ennuis judiciaires de Rollandin, je pense qu'ils sont un élément ultérieur qui devrait faire réfléchir sur l'opportunité d'une candidature, parce que ceux-ci seraient sûrement utilisés par nos adversaires pour attaquer de tous les côtés l'UV et pour empoisonner la campagne électorale avec un argument qui aurait un impact fort sur l'opinion publique. A' ce propos, indépendamment de la position de Rollandin que je ne connais pas assez du point de vue techno-juridique, je suis convaincu qu'une des conditions fondamentales qu'un candidat doit remplir au moment où il se présente aux élections est celle de ne pas avoir de graves problèmes avec la justice. A' mon avis, ce thème, concernant la soi-disant « rectitude morale », prévue depuis toujours dans le règlement électoral de l'UV, devrait être définie avec clarté une fois pour toute, autrement c'est mieux de l'enlever du règlement.

En conclusion, tout en considérant Augusto Rollandin comme un homme de grande importance pour l'UV, je crois que renoncer en ce moment à une candidature serait de sa part un geste de bon sens et de grande responsabilité envers le Mouvement et permettrait à l'UV de se pencher totalement sur les réels besoins des Valdôtains.

**Claudio Brédy**

## LE CALEPIN

par Lucien Caveri www.caveri.it

Il ne faut jamais utiliser la fausse association linguistique, du point de vue autonomiste, « Président de la Région-Préfet ». L'expression juste est par contre : le Président de la Région exerce en Vallée d'Aoste – seul cas en Italie – les fonctions préfectorales. C'est l'une des caractéristiques les plus significatives de notre système juridique. A ce propos il ne faut jamais oublier que les pères fondateurs de notre autonomie savaient très bien que les règles du Droit étaient les fondements indispensables et qu'elles coïncidaient avec la lutte politique.

A l'origine ce fut véritablement le décret du lieutenant du Royaume n° 545 de 1945 qui attribua les fonctions préfectorales au Président du Conseil de la Vallée et, contextuellement, supprima le Bureau périphérique de l'Etat de la Préfecture de la néfaste Province d'Aoste, qui fut également rayée. La finalité était de créer en Vallée d'Aoste un système où il n'existe pas de superposition entre les organismes périphériques de l'Etat et les organismes de cette forme administrative qui se transformera en 1948 en véritable Région autonome. Tout cela, dans la logique d'un modèle d'autogouvernement valorisant la dimension régionale au détriment de l'ancienne conception napoléonienne de la suprématie au niveau local de Monsieur le Préfet, expression anachronique de la souveraineté de l'Etat. Luigi Einaudi, fédéraliste de la première heure, pouvait reconnaître dans la Vallée son espoir : enlever les Préfets et supprimer les Provinces !

Dans les projets de Statut aussi, la formulation suit les mêmes chemins : on le retrouve même dans le projet d'autonomie de Federico Chabod, comme signe d'une heureuse coïncidence sur le thème, où il est intéressant de relever la phrase suivante : « le Conseil régional constitue l'autorité suprême de la Région », complétée par la suite : « il ne doit y être aucun préfet, ou quelque chose de semblable, envoyé par le Gouvernement ». Le projet d'autonomie fédéraliste de Monseigneur J.-J. Stevenin calque cette pensée : « Le Conseil régional constitue l'autorité suprême de la Région, excluant toute intervention de mandataires ou officiers du Gouvernement central ». Le projet de Statut d'après, approuvé par le Conseil de la Vallée au cours de la séance du 3 mars 1947, à l'article 25, traite amplement et en détail des attributions du Président de la Région dans sa qualité de Préfet, par l'affirmation du début : « Le Président de la Région représente le pouvoir exécutif de l'Etat dans la Région ».

Le Projet de Statut qui fut successivement élaboré par la Commission parlementaire de la Constituante réduit la figure juridique du Président de la Vallée. L'article 45 dispose, de façon beaucoup plus synthétique du cité article 25, que le Président de la Vallée « représente le Gouvernement de l'Etat dans la Région et que, dans cette qualité, il pourvoit au maintien de l'ordre public, selon les dispositions du Gouvernement à l'égard duquel il est responsable, par le biais des services de police de l'Etat et de police locale ». Au moment de l'Assemblée constituante, une discussion successive surgit sur le texte de cet article. Une discussion qui fait comprendre la disposition actuelle de l'article 44 du Statut. Alcide De Gasperi, Président du Conseil à ce moment-là, contestait la qualité de « représentant du Gouvernement » qui était attribuée au Président de la Junte, alors que le Président de la Sous-Commission pour les Statuts régionaux, Tomaso Perassi, opposait le fait que le Président de la Région « agit non pas comme Président de la Région dans le sens stricte, mais en qualité de représentant du Gouvernement italien auquel il doit se conformer suivant ses instructions », c'est-à-dire comme délégué du Gouvernement lorsqu'il exerce ses fonctions de gardien de la paix. C'est de l'attribution de « délégué du Gouvernement » que vient l'amendement « sur délégation du Gouvernement de l'Etat », qui donna, ensuite, à l'article 44 la formulation définitive. Voilà le texte : « Le Président de la Région, sur délégation du Gouvernement de la République, veille au maintien de l'ordre public, en se conformant aux directives du Gouvernement envers lequel il est responsable, par le biais des services de police nationaux et locaux. Dans des cas exceptionnels, si la sûreté de l'État le requiert, le Gouvernement de la République se charge directement du maintien de l'ordre public. Le Président de la Région dirige l'exercice des compétences administratives déléguées par l'État à la Région, en se conformant aux instructions du Gouvernement de la République, envers lequel il est responsable. Il intervient aux séances du Conseil des ministres, lorsque le débat porte sur des questions qui concernent tout particulièrement la Région ».

Autogouvernement et correspondance, dans la figure du Président de la Région, de fonctions politiques (qui sont exprimées ailleurs dans le Statut) et de fonctions préfectorales – que je viens de décrire et qui doivent justement être coordonnées entre le décret du lieutenant du Royaume et le Statut (ce qui a été bien éclairci par la Cour constitutionnelle) –, sont ainsi les éléments propres du même dessein originaire, qui se concrétise dans l'architecture d'une autonomie régionale particulièrement pourvue d'une originalité absolue ainsi que d'un caractère innovateur pour l'époque à laquelle il s'affirma.

Tout cela ne nous exempte pas de relever que le fédéralisme que les Valdôtains souhaitaient – mais ils se trouvèrent un régionalisme – aurait été autre chose !